



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français ▼

Que risque-t-on pour usage de drogues ?

Vérfié le 21 juillet 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Ministère chargé de la justice

L'usage de stupéfiants est un délict: [titleContent](#). Il peut être sanctionné par le paiement d'une amende forfaitaire: [titleContent](#).

Cette amende est délivrée à l'auteur des faits par un policier ou un gendarme.

Son montant est de 200 €. Il ne peut pas être modifié par les policiers ou les gendarmes.

Ce montant peut être réduit ou augmenté en fonction du délai dans lequel le paiement est effectué. S'il y a réduction, on parle de *minoration*. S'il y a augmentation, on parle de *majoration*.

L'amende est minorée si la personne qui a commis cette infraction paie directement l'agent qui le verbalise ou s'il la règle dans les 15 jours à compter de la constatation de l'infraction. Le montant de l'amende forfaitaire minorée est de 150 €.

L'amende est majorée si le contrevenant ne paie pas dans les 45 jours qui suivent la constatation de cette infraction ou de l'envoi de l'avis d'infraction. Le montant de l'amende forfaitaire majorée est de 450 €.

Le paiement de l'amende met fin aux poursuites judiciaires.

Si l'auteur des faits ne paie pas l'amende, un procès peut avoir lieu devant le tribunal correctionnel (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1485>).

Dans ce cas, l'usager de drogues risque **1 an de prison** au maximum et 3 750 € d'amende au maximum.

Ces peines s'appliquent quelles que soient les substances concernées (cannabis, cocaïne...).

L'amende forfaitaire: [titleContent](#) payée est **inscrite au casier judiciaire**.

L'amende qui ne serait pas réglée figure au casier judiciaire à l'expiration du délai de prescription de la peine. Ce délai est de 6 ans pour les délits et de 3 ans pour les contraventions à compter du jour où la décision est devenue définitive.

Textes de loi et références

- Code de procédure pénale : articles 495-17 à 495-25 [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071154/LEGISCTA000033443397/#LEGISCTA000033443401)
(https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071154/LEGISCTA000033443397/#LEGISCTA000033443401)
Procédure de l'amende forfaitaire
- Code de la santé publique : article L3421-1 [↗](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006688173&cidTexte=LEGITEXT000006072665) (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006688173&cidTexte=LEGITEXT000006072665>)
Peines pour usage de drogues
- Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances classées comme stupéfiants [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000533085/) (<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000533085/>)
Liste des drogues
- Code de procédure pénale : article 768 [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000038587525/) (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000038587525/)
Inscription au casier judiciaire

Pour en savoir plus

- Drogues.gouv.fr [↗](http://www.drogues.gouv.fr/) (<http://www.drogues.gouv.fr/>)
Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca)

Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage

- [3939 Allo Service Public](#)

Nous connaître

- [À propos](#)
- [Aide](#)
- [Contact](#)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- [legifrance.gouv.fr](#)
- [gouvernement.fr](#)
- [data.gouv.fr](#)

Nos partenaires

-

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0